

Ohey - Développement rural

Havelange, le 28 mars 2014

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 25 mars 2014

### Participants

Christophe Gillon, Bourgmestre

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural, Présidente de la CLDR

Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, François-Laurent Duculot, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Valérie Grandjean, Paul Guilmoit, Didier Hellin, Céline Hontoir, Miguelle Lebrun, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Patrick Materne, Benjamin Mahy, Jacqueline Masson, Gérard Melot, Dominique Noirhomme, Xavier Sohet, Jean-Pol Somville, Pol Vermeulen et Anne Wéry.

Xavier Dubois et Marie Legrain, SPW/DGO3

Jessica Donati et Audrey Wanzoul, FRW

### Excusés

Geneviève Culot, François Debatty, Michel Dussart, Elisabeth Deleu, Pierre Halleux, Cédric Herbiet, Sabrina Holodiline, Gaëlle Jacquemart, Rosette Kallen, Pierre Lhoas, Freddy Lixon, Clément Moyersoën, Nicolas Triolet et Lydia Thys

### Absents

Pascal Hansotte

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2014

Le Compte-rendu est approuvé sans observation.

### 2. Démission de membres

La CLDR acte la démission de trois membres

Pour des raisons professionnelles, Valérie Boucha (Perwez) et Jean-Paul Devries (Evelette) ne pourront suivre les activités de la CLDR. Quant à Georges Litt (Tahier), il a formulé la demande de se retirer car son âge ne lui permet plus de cumuler trop d'activités et de participer sereinement aux réunions en soirée.

Il n'est pas envisagé de remplacer ces 3 membres dans l'immédiat<sup>1</sup>.

## Ca en est où ?

### 3. Information sur les différentes démarches menées en lien avec l'activation de fiches du PCDR

#### LOT1

- SOIRÉE-RENCONTRE RELATIVE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (FP1)

Le 27 février, la population oheytoise était invitée à une soirée intitulée : « Que fera la Commune d'Ohey en matière de sécurité routière ? »

<sup>1</sup> Le quart communal étant toujours respecté.

Après quelques **éclairages théoriques** (intervention du Commissaire Hénin, de la zone de Police des Arches / exposé de Madame C. Lemense, du département de la Stratégie de la mobilité (SPW/ DGO2) / présentation illustrée et commentée de Monsieur B. Dupriez, de l'IBSR), la commune d'Ohey a rappelé les **outils et informations** dont elle dispose (en matière de SR) ainsi que la **description sommaire des projets** qu'elle envisage de mener avec le concours de la population.

**L'installation d'une commission SR à Ohey, pourquoi pas ?** Tenant compte du témoignage de quelques commissions SR (relayés par la FRW), les personnes présentes ont pu débattre de la question. Il ressort des échanges et des questionnaires d'enquête<sup>2</sup> complétés et renvoyés à la Commune que l'initiative semble pertinente.

**L'appel à candidatures est toujours ouvert !**

**Le questionnaire est téléchargeable sur le site Internet communal, les personnes intéressées par la thématique peuvent toujours remettre un avis et/ou se porter candidates.**

Cette soirée fut également l'occasion de compléter l'**inventaire des points noirs**.

Une membre de la CLDR témoigne de la complexité de la matière et des nombreuses législations et réglementations en vigueur. L'installation d'équipements visant à ralentir la circulation par exemple est vraiment loin d'être une démarche aisée pour une commune !

- CHEMINS ET SENTIERS (FP2)

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau de mobilité douce, la commune a **présenté sur carte**, le 11 février, le **recensement des différents sentiers existants** sur le territoire communal. Le projet prévoit l'**aménagement de liaisons reliant les différents pôles et centres d'intérêt** du territoire. Les travaux d'aménagement à réaliser ont été classés par lot. Le **balisage** (avec l'aide de l'asbl Sentiers.be) et le **parrainage** des sentiers (par des bénévoles) est en cours. Le but du parrainage est d'apporter une aide au travail de recensement des problèmes et ensuite de rapatrier l'information auprès des services communaux compétents. Dans le même ordre d'idées, un projet de « **portail voies vertes** » accessible depuis le site Internet communal est en cours d'élaboration. Ce portail permettra aux promeneurs de transmettre directement les éventuels problèmes au service en charge de la mobilité et des sentiers.

Enfin, depuis début février, la commune a **engagé du personnel** (statut PTP) pour l'entretien des sentiers/ réseau communal. Ce sont eux qui se chargeront également de la réalisation du balisage.

- VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION (FP3)

Un GT Aînés (réunions plénières) a été installé par la CLDR, dont découlent trois sous-groupes relatifs au logement, à la santé et à la mobilité.

Le sous-groupe **logement** s'est réuni le 23 janvier pour travailler à la **réalisation d'une brochure** sur les possibilités offertes aux aînés pour que le logement qu'ils habitent soit adapté à leur mode de vie et à leurs capacités notamment physiques. Cette brochure n'a pas pour objectif de reprendre tous les services existants et leurs coordonnées mais de faire connaître ces différentes possibilités au plus grand nombre (prêt à 0% pour adapter sa maison dès 65 ans, possibilité de concevoir sa maison dès le départ pour qu'elle soit adaptable à moindre coût, possibilité de louer une partie de son logement via l'AIS,...).

Le sous-groupe **santé** s'est réuni le 21 février pour travailler sur un projet de **dépliant sur les services d'aide à domicile** sur Ohey; ayant pour but de :

- disposer d'un outil pratique (lequel centraliserait l'information);
- renseigner les aînés (leur entourage proche ainsi que les professionnels du secteur) sur les coordonnées des services sociaux/de la santé existants (services présents uniquement sur le territoire de la commune);
- mieux connaître les services des acteurs sociaux/de la santé (description succincte);

La prochaine réunion plénière du **groupe de travail Aînés** devrait être organisée au mois de mai.

Enfin, le 25 mars, le Président du CPAS ainsi que F. Ropson (employée communale en charge de la thématique des aînés) ont participé à une rencontre-échange relative aux éléments utiles à savoir pour la création et le fonctionnement d'un **Conseil consultatif des aînés**. Comparativement aux autres communes représentées, il est signalé qu'Ohey a été perçu comme très dynamique en matière de politique des aînés.

---

<sup>2</sup> reprenant une série de questions relatives à la création d'une commission SR à Ohey

## Réactions des membres

Un membre de la CLDR relate sa déception quant à la lenteur de la réalisation des actions à destination des aînés. Il formule également le souhait de voir associer un public plus large à la réflexion (actuellement composé de personnes de plus de 3X20 et de professionnels du secteur).

Il est rappelé que lors de la priorisation des projets du PCDR, la FP relative au vieillissement de la population et à la création d'un comité consultatif des aînés a été classée en lot1 de manière à ce que l'on prête rapidement une attention particulière à ce public. Il avait été discuté que l'on démarre dans les meilleurs délais la réflexion mais tout en étant bien conscient que la concrétisation effective de projets serait pour 2015.

Il est proposé au GT Aînés de cibler davantage la réflexion, les actions voire le public visé (référence aux nombreuses personnes isolées et aux « jeunes » aînés). Pourquoi la Maison d'accueil communautaire (MAC) ne rencontre-t-elle pas le succès espéré ?

- RÉSEAU DE CHALEUR (FP5)

Pour mémoire...

*Une étude de faisabilité (technique, financière,...) a été commandée au bureau d'études Polytech, qui a pris du retard au cours de l'année 2012 et 2013. Cette étude comprend deux scénarios :*

1. *la prise en charge de bâtiments publics uniquement : ce volet de l'étude est presque finalisé.*
2. *la prise en charge de bâtiments publics et privés (formule mixte) : des premiers contacts ont été pris mais ce volet de l'étude n'est pas finalisé.*

*Le Collège doit faire un choix entre les deux scénarios et demander à Polytech de finaliser l'étude. Cet investissement représente, selon la formule, près de 1.000.000€.*

Aujourd'hui, le Collège est toujours en attente de cette étude. Dès réception de celle-ci, la Commune se positionnera sur l'ampleur du réseau (formule mixte ou pas). C'est alors qu'elle pourra revenir **devant la CLDR pour une présentation détaillée** (probablement au cours de la prochaine séance plénière). La Commune a toujours bien l'intention d'introduire ce projet auprès du DR, de manière à bénéficier d'une seconde convention DR.

Parallèlement à ce projet, la Commune a répondu à un **appel à projet d'économie sociale** pour la valorisation de déchets de tailles de haies. Le dossier a été introduit au mois de novembre, la Commune est toujours en attente d'une réponse.

Le 26 mars, date de clôture des inscriptions pour la visite d'une ferme (dans le nord de la France) qui valorise ses tailles de haies en combustible (initiative du GAL pays des Tiges et Chavées, organisée le 31 mars prochain)

## Réactions des membres

➤ **Qu'en est-il d'un éventuel raccordement aux appartements en construction chaussée de Ciney ? Abandon définitif ?**

Comme déjà signalé, la Commune n'était pas en mesure de répondre favorablement à la demande du gestionnaire du projet (lequel envisageait un raccordement au réseau dans des délais trop courts).

➤ **Précision émanant d'un ancien membre du Collège**

Didier Hellin confirme le non sérieux du bureau d'étude désigné et propose au Collège d'**activer les indemnités de retard** si le travail n'est pas remis dans les prochains jours.

Il rappelle également l'**existence d'un dossier technique** (réalisé en 2012, lequel a même été primé), relatif notamment aux données financières (comprenant notamment une fourchette de prix pour la chaleur vendue).

Attention, l'extension du réseau de chaleur vers la chaussée de Ciney était un des éléments de la **rentabilité du projet** (élément dont il faudra tenir compte dans les décisions à venir)/ temps de retour estimé sur 20 ans. Bien être attentif également à la notion de rentabilité, elle n'est pas purement économique mais bien durable également. Le retour sur investissement est à chiffrer en regard de l'activation de ressources nationales plutôt que l'importation de ressources externes (type pétrole).

Enfin, ne pas perdre de vue les **liens à créer** entre cette fiche du PCDR et celle relative à la **diversification agricole** (courtes rotations, production de taillis, ...)

L'Echevine du DR précise que, en ce qui concerne l'extension du réseau de chaleur vers le site d'appartements sur la chaussée de Ciney, le retard pris par le consultant a entraîné une incompatibilité avec le timing de construction.

➤ **Les déchets verts des habitants pourront-ils alimenter le futur réseau de chaleur ?**

Les branchages : oui, les tontes de pelouses : non

- PRÉ AU PONT À LIBOIS (FP10)

Le 20 février, une réunion a été organisée dans le **but de faire le point sur l'état d'avancement des réalisations et d'établir (en collaboration avec les citoyens) les futures actions à mener sur le terrain** (considéré comme la place/ le lieu de rencontre villageois pour les gens de Libois).

Cette réunion n'était pas ouverte à l'ensemble de la population. Etaient invités à participer les acteurs directement concernés, à savoir : les représentants de Libois de la CLDR et du PCDN, des associations locales (Comité de Libois, Les amis de la chapelle de Libois) et du Contrat de Rivière Hoyoux.

Après avoir pris connaissance de l'historique du projet (initiative du PCDN qui remonte à 2002), les participants présents se remémorent les grandes lignes du projet tel qu'envisagé aujourd'hui.

Différents points et perspectives sont évoqués et des priorités d'actions sont établies afin de poursuivre l'aménagement global du site et de ses abords (à différents niveaux : philosophie du projet, eau, cheminements, parkings, plantations, entretiens, ...). **Il ressort de cette réunion la volonté de voir aménager sobrement (sans équipement, sans plaine de jeux) un espace de verdure dégagé, familial et sécurisé (à l'abri de la circulation et des mobylettes à la recherche de terrain de jeux).**

**Comme demandé par la CLDR au cours de sa dernière séance, les résultats de cette dernière rencontre seront présentés à la population (pour avis) au mois de mai.**

Pour rappel, en 2013, les rambardes des ponts avaient été refaites (notamment via des subsides PPPW<sup>3</sup>), l'une d'entre elles a déjà été emboutie (par un camion semblerait-il).

- CONVENTION DR POUR L'AMÉNAGEMENT DU CŒUR D'EVELETTE (FP10 & FP17)

La Commune a reçu du Ministre en charge du DR une **convention-faisabilité signée (le 20 janvier)** pour l'étude relative à l'aménagement du cœur de village d'Evelette. Cela veut dire que **la Commune dispose dorénavant de 18 mois pour désigner un auteur de projet qui aura pour mission de réaliser un projet d'aménagement** (pour la salle Isbanette, la Tourette ainsi que le coin des Macrales), en concertation avec la population : CLDR et GT à mettre en place !

La Commune est toujours actuellement en discussion avec la tutelle quant au type de marché public à mettre en œuvre. Etant donné l'élargissement du projet initial, la question se pose d'un amendement au précédent marché (lequel ne comprenait que l'aménagement de la salle Isbanette) ou un nouveau marché ?

**La CLDR sera tenue informée de l'avancement de ce dossier et sera consultée au stade avant-projet.**

- GT INDÉPENDANTS (FP18)

Le 19 novembre 2013 a eu lieu la **1<sup>ère</sup> édition des tables tournantes des indépendants**. Environ 70 indépendants (de tous les métiers ; secteur médical, agriculteurs, commerçants, ...) étaient présents à cette rencontre conviviale, autour d'un repas (principe du speed dating). Au vu du questionnaire d'évaluation rempli par les participants, il ressort que les participants ont particulièrement bien apprécié cette initiative et que l'objectif, qui était de se faire rencontrer les indépendants d'Ohey, a été atteint !

Depuis le GT s'est déjà réunis à deux reprises (13 janvier et 13 mars) pour évaluer la manifestation et pour réfléchir aux suites à y donner.

C'est au cours de ces réunions qu'il a été décidé d'organiser une **2<sup>ème</sup> édition des tables tournantes des indépendants oheytois, programmée le 20 novembre 2014 !**



En parallèle à l'organisation des tables tournantes, le groupe souhaite **définir un objectif à plus long terme qui rassemblerait les indépendants**. Pour le groupe, une association des indépendants pourrait avoir pour mission d'assurer une promotion structurée et organisée des indépendants de la Commune. Les tables tournantes permettent déjà aux indépendants de se rencontrer mais une **action de promotion et de visibilité des indépendants vers l'extérieur est nécessaire**. Il faudrait dès lors ajouter un projet concret aux tables tournantes pour étoffer le

<sup>3</sup> Petit Patrimoine Populaire wallon

réseau et rassembler les indépendants d'Ohey. Cette idée sera réfléchiée et conceptualisée au cours des prochaines réunions, de manière à être présentée lors des prochaines tables tournantes.

Si les membres de la CLDR connaissent des indépendants susceptibles d'être intéressés par la 2<sup>ème</sup> édition des tables tournantes ou par la réflexion sur le projet concret de promotion des indépendants, qu'ils n'hésitent pas à le faire savoir auprès de Carole Pisvin : [carole.pisvin@ohhey.be](mailto:carole.pisvin@ohhey.be) et Jessica Donati : [j.donati@frw.be](mailto:j.donati@frw.be)

## Quel est votre avis ?

### 4. Approbation du rapport annuel 2013 de la CLDR

Le document a été envoyé préalablement aux membres de la CLDR.  
Mélissa Deprez est félicitée pour le travail réalisé !

Après quelques échanges, la CLDR approuve le rapport moyennant les remarques suivantes :

- Les montants sont à harmoniser (certains montants sont hTVA alors que d'autres sont TVAc)
- Le sol de danse de la MJ d'Evelette a été réalisé en 2012 et non en 2013
- Signaler qu'en 2013, en ce qui concerne la plantation le long des voiries, l'inventaire du comblement des trous a été démarré.
- Préciser que la tour à hirondelles n'est pas encore en place, seul le béton et le mât ont été installés. (Installation finale prévue pour fin mars 2014)
- Ajouter l'organisation d'une conférence sur les fourmis à l'initiative du PCDN
- 

Il est également demandé, en regard de la fiche « Promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public », d'envisager (même si cette fiche figure dans le lot3), l'initiation d'une réflexion relative à un « Plan lumière » pour une meilleure gestion de l'éclairage public.

Toujours dans le lot3, la fiche « Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural » pourrait être activée plus rapidement (étudier la piste d'un élargissement de la diffusion de la charte rédigée par les Communes de Gesves et Assesse lors de la précédente programmation Leader).

- **Ces deux propositions, feront l'objet de discussion lors de la programmation annuelle des activités de la CLDR.**

A la demande des membres, la FRW réexplique quelles sont les actions qui figurent dans le rapport annuel DR. Ce sont celles qui contribuent à la mise en œuvre de projets répondants aux objectifs du PCDR/ Actions menées par différents opérateurs : la Commune (et ses différents services administratifs) mais également les structures para-communales (CPAS, SI, Accueil extra-scolaire, ...), supra-communale (Leader, Contrat de rivière, ...) par les groupements et commissions (PCDN, groupe chemins et sentiers accompagné par l'asbl Sentiers.be, CLDR, ...), par certaines associations (comité de village, club de sport, ...) voire par quelques privés (initiatives citoyennes à l'origine de projets de type la Maison de la mémoire, l'Hermitage, ...). La CLDR suit de près ou de loin ces projets. Elle ne remet un avis que sur les projets pour lesquels la Commune est l'exécutante (et quand cela est jugé opportun).

**Françoise Ansay, Echevine du DR, rappelle que les membres de la CLDR peuvent signaler à la Commune les projets pour lesquels ils aimeraient que la CLDR soit associée.**

Concernant la fiche-projet relative à la création d'un centre d'interprétation de l'arbre, quelques membres de la CLDR attirent à nouveau l'attention du Collège sur l'évolution de cette fiche.

La nécessité de créer un lieu de rencontre à Haillot est réducteur face aux objectifs initiaux et aux éléments du diagnostic participatif qui justifiaient le contenu de cette fiche (projet structurant du PCDR). Ainsi, il est rappelé

de ne pas perdre de vue la dimension touristique et économique du projet initial<sup>4</sup> ; les acteurs locaux (notamment touristique) devraient être associés à la réflexion. Didier Hellin souhaiterait que la question soit tranchée rapidement.

**Les membres du Collège ont bien entendu la demande de la CLDR. Il semble prématuré pour les habitants d'Haillot de parler de ce projet MAIS au moment opportun, le Collège proposera en CLDR une réflexion relative à la dynamique villageoise propre à Haillot (avant d'envisager la réécriture de cette fiche en concertation avec la CLDR et les personnes concernées par le projet (comités, habitants et jeunes d'Haillot inclus-)).**

Xavier Dubois rappelle la procédure : lors de l'activation de la dite-fiche, deux cas de figure se présentent soit :

- le contenu actualisé répond toujours aux mêmes objectifs. Dans ce cas, la Commune devra motiver pourquoi le projet initial a évolué
- le projet s'écarte fortement de son contenu d'origine. Dans ce cas, la Commune devra introduire une demande d'addenda au PCDR (qu'elle devra défendre devant la CRAT)

Deux membres de la CLDR partagent leur sentiment de voir que certaines fiches du PCDR sont réorientées par le nouveau Collège (ex du projet de création d'un centre d'interprétation de l'arbre, du réseau de chaleur, des plantations le long des voiries, de la réflexion relative au vieillissement de la population).

L'échevine du DR reconnaît qu'il y a une réflexion à mener par rapport au projet de centre d'interprétation à Haillot, pour le reste elle s'en étonne quelque peu ; les avancées (présentées ci-dessus), paraissent en adéquation avec les éléments repris dans les différentes fiches (certaines actions prennent seulement un peu de temps à se concrétiser). Elle est cependant à l'écoute de toute suggestion.

Un membre de la CLDR témoigne également d'une évolution naturelle des choses. La CLDR a été recomposée, elle reste un organe vivant où chaque membre a la possibilité de s'exprimer et de remettre un avis. Lors de la mise en œuvre des fiches du PCDR, il semble évident que les actions tiendront compte du contexte (lequel évolue perpétuellement) tout en veillant à bien respecter le cadre dans lequel les fiches ont été rédigées (références au diagnostic participatif et à la stratégie du PCDR). Les membres de la CLDR restent les garants de la bonne mise en œuvre du PCDR.

## 5. Actions de communication de la CLDR

Jessica Donati présente les actions de communication souhaitées par les membres lors de la dernière séance plénière de la CLDR :

- Les rapports de réunion seront très prochainement disponibles sur le Site Internet de la Commune (l'agent-relais DR, Mélissa Deprez, se forme actuellement pour pouvoir le faire personnellement au fur et à mesure des réunions organisées dans le cadre de l'ODR)
- Différents articles ont été publiés dans le bulletin communal (décembre 2013 et février 2014, notamment sur le projet global d'Evelette).
- Rédaction d'un document (par Miguelle Lebrun) à insérer dans le pack nouveaux arrivants
- Présentation des membres dans le bulletin communal >>> seulement 10 membres ont envoyé à la FRW leur présentation.

La FRW interroge les membres quant aux suites à donner à cette proposition. Après discussion, il est décidé de battre à nouveau l'appel et d'attendre de disposer de l'ensemble des présentations pour les publier dans un prochain bulletin communal.

**Un mail de rappel a été envoyé à l'ensemble des membres de la CLDR le lendemain de la réunion. La FRW attend réponse pour le 05 avril au plus tard !**

- La réalisation d'un logo.  
La FRW propose d'organiser une séance de créativité **le 22 avril** (à 20h à la salle des générations\_derrière l'Administration Communale) pour la recherche d'un logo pour l'ODR. Les résultats de cette réunion seront présentés à la CLDR au cours de sa prochaine séance.

<sup>4</sup> Une étude sur le tourisme avait été réalisée par le bureau Expansion.

**Les membres intéressés par cet exercice sont invité à se manifester auprès de a FRW. La réunion n'aura lieu que s'il y a au minimum 6 participants.**

## 6. Contenu des réunions plénières de la CLDR, proposition

La FRW et la Commune ont bien pris note de la demande formulée par certains membres de la CLDR (au cours de précédentes réunions) demandant à ce que la CLDR soit davantage associée aux projets, c'est-à-dire qu'elle soit une réelle commission d'avis, qu'elle débattre des actions à mener, qu'elle réfléchisse avec la Commune aux questions qui la préoccupent et qu'elle ne soit pas principalement un lieu d'entérinement de propositions venant de la Commune ou de GT.

Pour ce faire, la FRW propose à la CLDR une nouvelle structure pour aborder les points qui figurent à l'ordre du jour des réunions de CLDR.

### **CA EN EST OÙ ?**

Point pour lequel les membres de la CLDR impliqués dans les différentes démarches effectueront un retour sur l'état d'avancement des fiches du PCDR.

**>La CLDR demande à recevoir les invitations des réunions de GT qu'elle met en place ainsi qu'à être informée lorsque les comptes-rendus sont disponibles.**

### **QUEL EST VOTRE AVIS ?**

Points nécessitant un avis, une prise de position de la CLDR (programmation, mise sur pied de démarches spécifiques, avis sur un avant-projet, réflexion par rapport à une thématique/un projet particulier ...). Pour ces points, la FRW proposera des méthodes pour favoriser une participation réelle et impliquée ainsi que des échanges constructifs entre les membres. **Points amenés par la Commune ou par les membres de la CLDR !**

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Communication de quelques informations de la vie Oheytoise (informations communales ou pas ! Les membres de la CLDR sont invités à profiter de ce point pour transmettre des informations qu'ils jugent intéressantes auprès des autres membres de la CLDR).

### Précisions importantes

Le temps consacré à ces 3 parties variera en fonction de l'actualité !

**La CLDR marque son accord pour que dorénavant les ordres du jour et les réunions de CLDR soient systématiquement structurés de cette manière pour autant que l'on intervertisse les rubriques. Il semble préférable d'aborder d'abord les points pour lesquels la CLDR doit remettre un avis avant de faire un retour de l'état d'avancement de l'ODR**

**La CLDR demande à recevoir de nouveau un maximum d'informations en annexe de l'invitation pour consacrer davantage de temps en réunion à la discussion.**

## **Le Saviez-vous ?**

### 7. Divers

#### Calendrier

18 mars : présentation de la Maison du Tourisme « Condroz Famenne » aux acteurs touristiques de Ohey et Gesves - Distribution du guide touristique édité par la MT (également auprès des membres de la CLDR)

3 premiers WE avril Exposition Marcel Remacle (SI)

4 mai : fête des jardins et ABC Goesnes (fête des fanfares)

6 mai : inauguration Maison des Générations (Maison d'accueil communautaire au rez de chaussée et consultation ONE au 1<sup>er</sup> étage).

17-18 mai : Centenaire naissance P. Froidebise (SI)

18 mai : caisse à savons et brocante à Evelette

01 juin : 4<sup>ème</sup> édition du Gros d'Ohey

21 juin : fête de la Pierre du Diable

**Appel à mobilisation ! (alignement envisagé, reliant la chapelle au monument)**

A partir du mois d'août : Commémorations 14-18 (SI)

#### Autres divers

Bien que les informations figurent sur le site Internet de la Commune, quelques membres de la CLDR s'interrogent sur la possibilité d'**éditer une brochure reprenant annuellement les activités « touristiques » récurrentes (càd des initiatives communales, de privés et d'associations patrimoniales, culturelles, sportives, festives et autres... qui visent un public extérieur à la Commune)** .

Càd un calendrier annuel de la dynamique oheytoise, lequel serait disponible au SI mais également distribué dans les gîtes et chambres d'hôtes , auprès des restaurateurs locaux ainsi que par les organisateurs de toutes ces activités !

Mélissa Deprez (également employée au SI) mentionne que l'idéal serait de réaliser ce calendrier en début d'année en concertation avec les personnes organisatrices d'activités (car il est très difficile de collecter ce type d'information auprès de l'ensemble des acteurs). Certains membres de la CLDR estiment qu'il est dommage de ne pas voir mener ce type de projet parce que certaines personnes ne transmettent pas à la Commune les dates qui les concernent. Pourquoi ne pas réaliser ce calendrier avec les informations disponibles, et tant pis pour la non promotion de certaines activités (cela motivera peut-être les « mauvais élèves » à transmettre leurs dates pour les prochaines éditions).

**Le SI ouvre sa structure à de nouveaux membres**, dans le but d'élargir le champ des projets et actions mis en place. En effet, actuellement ce sont majoritairement des projets liés au patrimoine et à l'histoire qui sont réalisés. Les missions du SI étant assez large, des membres supplémentaires sont nécessaires afin de porter davantage de projets sur des thématiques variées (tourisme, mise en valeur des acteurs locaux et productions artisanales, la protection et l'amélioration de l'environnement,...).

Olivier Gonne demande à ce que la Commune dispose d'un **nouvel outil cartographique (ArcGIS)/** référence à l'objectif du PCDR «Doter la Commune (en tant qu'institution et collectivité territoriale) des services et des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la population dans les 10 ans à venir »

Pour assurer la pérennité des actions menée à l'initiative du GAL, des **conventions transfert** sont envisagées pour le rucher partagé (aux PCDN et apiculteurs locaux) ainsi que pour le potager didactique du Parc Rosoux (association de fait groupant quelques citoyens oheytois volontaires pour l'entretien et l'animation).

#### Dates des prochaines réunions de la CLDR

- Le jeudi 22 mai
- Le lundi 08 septembre
- Le jeudi 04 décembre

Fondation Rurale de Wallonie  
Rue de Hiétine, 2 - 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70  
Fax: (0)83 63 41 59  
condroz@frw.be - www.frw.be